

Manifestation samedi 8/12, grève vendredi 14/12

Contre l'injustice fiscale et pour des augmentations générales des salaires

Les salariés ont toute leur place dans la mobilisation !

La mobilisation des « gilets jaunes » démontre chaque jour le ras-le-bol accumulé depuis plusieurs dizaines d'années au sujet de l'injustice sociale des taxes indirectes (sur le carburant, la TVA,...), de la faiblesse des salaires et du gouffre qui sépare les « puissants » du reste de la population. L'augmentation de la taxe « carbone » sur les carburants a été le déclencheur d'une révolte qui se généralise. Le premier recul du gouvernement sur cette question (pour 2019) ne règle rien des problèmes de fond.

Nous partageons une très grande partie des revendications qui émergent de la mobilisation. Nous nous opposons aux taxes indirectes (qui pèsent bien plus dans le budget des plus pauvres que dans celui des plus riches) comme à la suppression de l'ISF et aux autres cadeaux fiscaux qui bénéficient aux plus riches, au grand patronat et aux actionnaires (CICE, exonération de cotisations, etc.).

La hausse généralisée des salaires (notamment du SMIC) et des retraites ainsi que la transformation des contrats de travail précaires en CDI sont des revendications que nous partageons totalement et pour lesquelles nous appelons à une lutte d'ampleur.

Pour les porter au plus haut, les salariés ont toute leur place dans la mobilisation qui est en train de se construire. Par leur capacité à bloquer l'économie par la grève, ils ont les moyens de le faire.

Sur le site de Lardy, les salariés les plus précaires ou les plus mal payés ont des difficultés à boucler leurs fins de mois, comme beaucoup des « gilets jaunes » qui occupent des ronds-points ou se mobilisent actuellement. Pour les autres qui n'ont pas (encore) ces difficultés, les inégalités vis-à-vis des hauts dirigeants du Groupe et des actionnaires sont toujours plus criantes. L'affaire Ghosn en est une illustration caricaturale. Et ils subissent quotidiennement les restrictions de budget, le manque de personnel, la désorganisation complète qui sont issues des politiques mises en place pour dégager toujours plus de profits et de dividendes.



Des manifestations sont appelées par les « gilets jaunes » ce samedi 8 décembre. La CGT-Lardy vous appelle à y participer massivement.

Si vous souhaitez vous rendre collectivement à la manifestation, n'hésitez pas à nous contacter par mail : cgtrenaultlardy@wanadoo.fr – Nous rejoindrons des cheminots et d'autres secteurs mobilisés à 11h à la gare Saint-Lazare samedi 8.

Plusieurs secteurs d'activités sont entrés ou entrent en mobilisation pour des augmentations de salaires : les chauffeurs routiers, les raffineries mais aussi la fonction publique avec un préavis de grève de la CGT à partir du 9 décembre. La CGT appelle à une grève nationale pour des augmentations générales des salaires et des retraites le vendredi 14 décembre. Nous appelons à la grève à Lardy et organiserons un départ collectif depuis le CTL.



Suites de l'accident grave de juin 2017 au CTL

Le plan d'INACTION de la direction

L'année dernière, un accident grave avait impliqué un véhicule LINT (véhicule de liaison intérieure) qui, stationné avec le frein à main actionné, avait renversé un piéton. La direction nous a présenté son plan d'action lors du dernier CHSCT.

Nous nous attendions à avoir un plan d'action fort et ambitieux sur ce sujet : l'amélioration de la partie entretien et suivi des LINT par exemple.

La mesure la plus concrète que la direction avait prise jusque-là était l'interdiction des LINT « 2 pédales », décision qu'un certain nombre d'entre vous a fait sourire avec notamment la question de l'arrêt ou non des Zoé sur le site.

Mais lors du CHSCT de novembre 2018, le directeur d'établissement s'est contenté de « commenter » un sondage qu'il a effectué sur l'ensemble des « responsables » des LINT sur le site.

1 salarié sur 2 a répondu à l'enquête et sur les personnes ayant répondu, 1 sur 2 indique avoir effectué une révision dans les 3 dernières années. Autant dire que ça ne nous a pas rassurés sur l'entretien du parc LINT du site. Ni sur la façon dont le directeur d'établissement appréhendait ce risque sur le site.

Au-delà d'une hypothèse de changement des véhicules tous les 2 ans, la direction n'a pas l'intention de systématiser la révision des véhicules LINT, préférant laisser la responsabilité au « responsable » du véhicule.

La direction préfère sur ce sujet mais comme beaucoup d'autres faire du curatif plutôt que du préventif.

Mais finalement c'est quoi la prévention ? Le code du travail est pourtant très clair sur le sujet de la prévention dans les entreprises, voir le schéma ci-dessous. A croire que la direction lit le code du travail la tête en bas.

Elle commencerait donc à donner des instructions aux salariés, à travers des flash-info par exemple. Puis elle leur demanderait le port des fameux EPI comme les chaussures de sécurités obligatoires dans certaines zones. On en est même arrivé, pour franchir la porte d'un banc moteur, à devoir porter des chaussures de sécurité + la blouse + les lunettes ainsi que la casquette de protection ...

Mais la direction aurait-elle oublié les 7 premiers étages de base du code du travail précédant l'item des protections individuelles ? Que fait la direction pour « *Eviter le risque* », « *Combattre les risques à la source* » ? La solution n'étant bien sûr pas de supprimer les véhicules LINT, très utiles pour nombre d'entre nous, mais d'assurer leur fonctionnement de manière sûre pour l'ensemble des résidents du site.

Au travers de la politique qu'elle mène sur notre sécurité, la direction cherche à se défaire de ses responsabilités sur les salariés. Nous ne sommes pas d'accord avec cette approche et nous continuerons à nous battre pour faire respecter le code du travail



Les 9 principes généraux de prévention des risques professionnels
(code du travail article L.4121-2)